

IDEST : améliorer sa pratique dans le cadre de Groupes d'Analyse des Pratiques Professionnelles (GAPP)

Cycle métier IDEST - Renforcer les compétences

PUBLIC

Infirmier-ère en santé au travail

INTERVENANTS

Infirmier-ère-s en santé au travail

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

 DURÉE
1 jour

 DATES
[Télécharger le calendrier](#)

 LIEU
Locaux de l'ASTI, à Toulouse

 TARIF
[Télécharger le calendrier](#)

 SESSIONS INTRA-ENTREPRISE
Un besoin spécifique ? Élaborons ensemble un programme sur-mesure

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Améliorer sa pratique professionnelle en remobilisant les acquis de la formation initiale pour renforcer ses compétences
- Adopter une posture réflexive sur sa pratique de manière critique et constructive
- Échanger et confronter ses pratiques à partir de situations cliniques

Programme

Matin

- Sélection de situations cliniques (avec ou sans problème ou choix en référence à un thème)
- Communication des références bibliographiques au groupe
- Présentation de situations cliniques et analyse collective de la prise en charge et des problèmes rencontrés
- Choix d'actions d'amélioration des pratiques et mesures évaluatives envisageables

Après-midi

- Présentation des situations aux autres groupes, discussions, échanges, consensus sur des axes d'amélioration et d'harmonisation de pratiques
- Questions diverses

Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- 3 groupes de travail, 1 animateur par groupe
- Chaque étudiant apporte une situation clinique (envoi au préalable à l'organisateur pour apport de littérature scientifique : fonds documentaire)
- Réflexivité, échanges, et confrontations de pratiques

Suivi et modalités d'évaluation

Auto évaluation et analyse de cas

Délai d'accès à la formation

Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés et d'adapter le contenu du programme aux caractéristiques de votre structure.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation, sous réserve de disponibilité
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 3 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>